

Bloc fondamental

 ECTS
12 crédits



Volume horaire
102h



Période de
l'année
Semestre 1

LISTE DES ENSEIGNEMENTS

Droit des successions 6 crédits 51h

Régime général de l'obligation 6 crédits 51h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation